Procès-verbal d'assemblée générale de l'Association « GELATINE – SAVEURS CULTURELLES ET CULINAIRES » en date du 1er février 2025

L'an deux mil vingt cinq, le 1er février à 18 heures 30
Les personnes suivantes se sont réunies en assemblée générale, sur convocation en date du 8 janvier 2025.

Sont présentes :
- Eve COLLAS présidente
- Michèle HARANG vice-présidente
- Catherine CASTET trésorière
- Fabienne CORTYL MARCOU trésorière adjointe

Est excusée : Marie-Claude MOLINIER secrétaire

Eve COLLAS est désignée pour en assurer la présidence et une secrétaire de séance est également nommée en la personne de Catherine CASTET.

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :
- bilan d'activité de l'année 2024
- bilan financier de l'année 2024
- constitution du bureau 2025
- projets 2025
- cotisation

BILAN D'ACTIVITE

L'association GELATINE compte 18 familles adhérentes à fin 2024.

En 2024, l'Association a organisé les évènements suivants :

- Le concours culinaire à l'occasion de l'AG du 13 janvier. Une trentaine de personnes sont venues goûter et voter pour élire les 3 meilleurs, parmi les 16 cakes présentés .

- Un atelier bière le 4 février 2024, animé par Claire Etienney. Un sympathique et long après-midi a réuni une dizaine de participants, adeptes de la bière.

- Une soirée Prévert le 1er mars 2024, animée par Catherine Vaniscotte. Une quarantaine de spectateurs ont assisté à ce spectacle dans la salle de motricité de l'école. Cet évènement était ouvert à tous, entrée à 5€ (gratuite pour les moins de 12 ans).

- Un atelier pâtisserie le 16 mars 2024, animé par Christophe Seguin, avec 11 participants, sur le thème de Pâques.

- L'association GELATINE a participé à La journée de la nature le 2 juin 2024, en animant un atelier pour enfants et un atelier découvertes aromatiques.

- Une sortie à Toulouse « Sur les pas des pasteliers » le 20 juin 2024, sortie qui a été fort intéressante mais n'a pas recueilli beaucoup de succès, avec seulement 9 participants.

- Le concours « un conte dans votre jardin » en septembre. Il y a eu 16 participants dont l'Ecole et l'ALAE. Les personnages et mises en scène montrent la créativité et le plaisir des habitants à confectionner et décorer leur devant de maison. Toutefois, nous regrettons de n'avoir pas eu le temps d'exposer les photos préalablement à la Journée des Arts (en raison du mauvais temps), comme les années passées, afin d'en faire profiter tout le monde plus longtemps.

- La journée des arts, le 28 septembre, dans la salle des fêtes et la nouvelle terrasse. Comme chaque année, l'évènement, ouvert à toute la population et gratuit, a connu un vif succès, avec le concours de 13 exposants locaux et d'accordéonistes amateurs « Pour le plaisir », qui ont animé bénévolement le temps de l'apéritif et l'après repas.

- Le chocolat et le vin chauds le 29 novembre 2024, offerts par GELATINE à tous les habitants, lors de la vente des sapins de Noël organisée par l'APE. A cette occasion Carole Machillot a présenté ses créations de décoration de Noël. Cette manifestation a connu un vif succès : les parents et les habitants sont venus nous saluer et profiter de ce moment de convivialité avant les fêtes. Certains ont suggéré qu'un petit marché de Noël avec des créateurs et producteurs locaux pourrait être organisé à cette occasion, l'année prochaine.

- La soirée dégustation vin nouveau, avec œnologue, et châtaignes, prévue le 23 novembre a été annulée pour insuffisance d'inscriptions.

Le bilan est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

BILAN FINANCIER

LES RECETTES 2024 : 1446,50 €, dont :

- 400 € de subvention de la mairie
- 270 € d'adhésions
- 571 € de contribution des participants aux évènements

LES DEPENSES 2024 : 1694,06 €, dont :

- 78 € d'assurance Macif
- 24 € de frais de tenue de compte Crédit Mutuel
- 847 € de charges de prestations (Prévert, ateliers, visite)
- 535 € d'achats pour organisation et animation des évènements (dont 332 € journée des arts)

Soit un résultat négatif de 247,56 € pour l'année 2024.

Le report à nouveau positif de 2023 étant de 838,82

La trésorerie de l'association s'élève à 591,26 € au 1er janvier 2025.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Pour l'année 2025, l'association proposant encore cette année des évènements à l'ensemble du village, une subvention de 500 € sera demandée à la mairie et éventuellement une subvention exceptionnelle pour un évènement particulier, si besoin est.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Conformément aux statuts, les membres actuels du Bureau de l'association présentent leur démission :
Eve COLLAS : Présidente
Michèle HARANG : Vice-Présidente
Catherine CASTET : Trésorière
Fabienne CORTYL MARCOU : Trésorière adjointe
Marie-Claude MOLINIER : Secrétaire

Madame Nathalie ZAHND se porte candidate au poste de Secrétaire.

Eve COLLAS, Michèle HARANG,, Catherine CASTET , Fabienne CORTYL MARCOU
se portent à nouveau candidates pour les mêmes postes qu'en 2024.
L'Assemblée élit les membres du Bureau pour une durée d'une année, le poste de secrétaire adjoint reste vacant.

PROJETS 2025

Comme chaque année, l'association propose des activités spécifiques aux adhérents, et d'autres ouvertes à tous les habitants, certaines sont gratuites, d'autres nécessitent une participation.

A ce jour, les membres du Bureau proposent les activités suivantes pour l'année 2025 :

- Concours culinaire de l'assemblée générale du 1er février 2025 : « un plat de ma région ou de mon pays »
- Atelier Pâtisserie : samedi 29 mars à 14h
- Visite de la Maison Bruyère (à La Grave entre Gaillac et Albi) : visite gratuite de la chaîne de production et dégustation , durée d'1h30 et 2h, en semaine : *les adhérents y sont favorables, de préférence un mercredi matin.*
- Atelier chocolat à l'Isle sur Tarn : minimum de 6 personnes (15€ par participant) : *les adhérents y sont favorables, à l'automne.*
- Atelier Bière : *les adhérents n'adhèrent pas à ce projet*
- Un spectacle : comme celui de Nougajazz ou Prévert ?
- La Journée des Arts le 17 septembre . Le thème du concours pourrait être : « c'est la fête » ou « le cirque ». *Les adhérents votent pour le thème du cirque.*
- Participation au Marché de Noël avec le chocolat et le vin chaud, à l'occasion de la vente des sapins de Noël par l'APE.
- Un concert : comme en sept 2022 et en avril 2023 (violonistes de l'orchestre du Capitole et Bertille ARRUE au violoncelle)
- Visite privative du château de Pierre Paul Riquet à l'automne, un week-end.
- Visite du château St Géry de la famille O'Byrne à Rabastens.

L'association GELATINE participe également à des animations inter-associatives, afin de créer encore plus de liens entre les adhérents des différents clubs.

Une idée d'activité nous a été soumise : un atelier de taille des rosiers et arbustes. Cette demande est hors de nos compétences mais nous pourrons la transmettre à l'AMP, ou à Domino, ou encore à une personne privée de notre connaissance.

L'association Gélatine continuera à transmettre par mail à chaque adhérent les sorties ou spectacles dont elle a connaissance et qui lui paraissent intéressants.

L'Assemblée n'ayant pas d'autres suggestions, elle approuve les projets.

COTISATION

L'objet de l'association GELATINE, tel que défini dans les statuts, est de favoriser la convivialité autour de rencontres et d'évènements culturels et/ou culinaires.
Ces évènements s'adressent soit aux seuls adhérents, soit à l'ensemble des habitants.

La cotisation versée par les adhérents permet la participation à des activités telles que les ateliers et sorties moyennant toutefois une participation financière de chacun, qui varie en fonction du coût de l'activité. En effet, l'association prend toujours une partie de la charge, mais ne peut pas en assumer la totalité. Nous espérons cette année proposer 4 évènements réservés aux adhérents.

D'autres manifestations sont ouvertes à tous les habitants soit moyennant une participation financière (concert, spectacle), soit sont gratuites, telle que la Journée des Arts et le vin chaud.

Les cotisations des adhérents et la subvention de la mairie permettent ainsi à l'association d'organiser des évènements susceptibles d'intéresser l'ensemble des habitants, qu'ils soient adhérents ou non, et de créer du lien.

Le bureau propose de maintenir le montant de l'adhésion 2024 à 15 € et demandera une subvention de 500€.

L'Assemblée approuve le montant de la cotisation à 15€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h11.

Fait à Roquesérière, le 1er février 2025

Eve COLLAS Catherine CASTET